

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE
DE TRANSITION**

**COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE,
DE L'ACTION SOCIALE
ET HUMANITAIRE (CGSASH)**

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N°132 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
AMNISTIE ET CONDITIONS D'OCTROI DE LA
GRACE AMNISTIANTE**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député **Wendpouiré Patrice Laurent GUIGUIMDE**, rapporteur.

Décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi 24 décembre, de 12 heures 02 minutes à 12 heures 40 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis, sur le projet de loi portant amnistie et conditions d'octroi de la grâce amnistiante.

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné le député Wendpouiré Patrice Laurent GUIGUIMDE pour participer aux travaux de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le samedi 21 décembre 2024, sous la présidence de la députée Linda Gwladys KANDOLO /OUEDRAOGO, Présidente de ladite Commission.

En prélude aux travaux de la CAGIDH, la CGSASH a organisé, le vendredi 20 décembre 2024 de 15 heures 55 minutes à 16 heures 52 minutes, une séance d'appropriation du contenu dudit projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations, lesquelles ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la CAGIDH.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur les points suivants :

- compte-rendu des travaux de la CAGIDH,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CAGIDH

Le député rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté aux séances d'audition et d'adoption du rapport par monsieur Edasso Rodrigue BAYALA, Ministre de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions, Garde des sceaux. Il était assisté de ses collaborateurs.

L'exposé des motifs présenté par monsieur le Ministre a porté sur les points suivants :

- contexte et justification,
- processus d'élaboration,
- présentation du projet de loi.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la CAGIDH.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH ont porté sur :

- l'annulation d'une amnistie qui avait déjà été accordée à une personne ;
- l'éligibilité des personnes concernées par les événements des 15 et 16 septembre 2015 qui ont quitté le pays et manifesté un certain patriotisme dans la lutte contre le terrorisme ;
- les raisons de la limitation de l'amnistie aux seules personnes ayant pris part aux événements des 15 et 16 septembre 2015 ;
- la non prise en compte, lors du processus d'élaboration du présent projet de loi, de l'avis des familles des victimes des événements des 15 et 16 septembre 2015, à travers leurs Associations représentatives ;
- l'effectif de personnes susceptibles de demander la grâce amnistiante.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la CAGIDH fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH).

Au terme de ces échanges, la Commission demeure convaincue que l'adoption du présent projet de loi contribuera d'une part, à lever les obstacles à la carrière professionnelle des bénéficiaires en termes de promotion et d'autre part, à les encourager pour leur engagement patriotique et leur contribution exceptionnelle sur le théâtre des opérations dans la reconquête du territoire.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Toutefois, tout en félicitant le Gouvernement pour l'initiative du présent projet de loi d'amnistie et conditions d'octroi de la grâce amnistiante qui se révèle très sensible au regard de cette période de crise sécuritaire marquée par une volonté de refondation pour un Burkina débarrassé des maux qui entravent son développement, la CGSASH l'exhorte à tout mettre en œuvre pour une application méticuleuse et minutieuse, toute chose qui constituera sans doute un point de départ pour une franche réconciliation nationale et une cohésion sociale à travers un mieux vivre ensemble.

Ouagadougou, le 24 décembre 2024

La présidente



Marie Angèle KALENZAGA / TIENDREBEOGO

Le rapporteur



Wendpouiré Patrice Laurent GUIGUIMDE

ANNEXE : LISTES DE PRESENCE

SEANCE D'APPROPRIATION DU MARDI 17 DECEMBRE 2024

Députés présents

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	KY Drissa	1 ^{er} secrétaire
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	2 ^e secrétaire
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
6.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

Députés Absents

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	SOME Yiom pouén Aimé	Vice-président
2.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
3.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre

SEANCE D'ADOPTION DU MARDI 24 DECEMBRE 2024

Députés présents

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	KY Drissa	1^{er} secrétaire
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	2^e secrétaire
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
6.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
7.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre

Députés absents

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	SOME Yiom pouén Aimé	Vice-président
2.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
2.	DIRA Yacouba	Administrateur parlementaire
3.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Administrateur parlementaire
4.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Administrateur parlementaire
5.	BATIONO Bessoétiéné Larissa	Secrétaire
6.	OUEDRAOGO Audrey	Stagiaire